

La Gazette



FERRIERE LA PETITE

Septembre 2024 / n°8



Vivre passionnément

Bal des Sapeurs Pompiers du 13 juillet

Spectacle de feu par la troupe « Equestri'Arts ML »



Municipalité



Chers Ferrières et Ferrières,

Faisons un tour d'horizon des principales réalisations et des projets à venir dans notre charmant village.

Comme vous avez pu le constater, en venant de Ferrière la Grande, l'entrée du village est devenue plus attrayante, la pose du blason de Ferrière la Petite, le talus qui est en cours d'aménagement, les trottoirs redessinés et le joli pont de bois accueillent habitants et visiteurs avec une touche d'authenticité et de fierté.

Plusieurs rues du village bénéficient d'un nouvel aménagement floral, offrant un cadre coloré et agréable. Des rosiers ont également été plantés à l'entrée du cimetière, des pervenches sur les tombes des soldats morts pour la France et l'engazonnement se termine. Les enfants de notre école profiteront d'une cour plus accueillante avec la réfection complète du mur de la cour, un nouveau portail viendra remplacer l'ancien, offrant une meilleure sécurité et un accès facilité pour les élèves, les enseignants et le personnel.

De nouvelles bordures et avaloirs ont été posés rue Henri Devorsine occasionnant quelques désagréments temporaires. L'agglomération ayant omis de nous prévenir de la date de démarrage des travaux, nous n'avons pu vous avertir. Ils ont de fait été générateurs de quelques critiques et nous vous prions de bien vouloir nous en excuser.

La vente de la salle des sports a pris deux ans pour aboutir. Merci à Sandrine Dehon (Immo-réseau) pour sa ténacité. Les berges du ruisseau de Quiévelon allant des ponts de la rue Marx Dormoy à celui de la rue Léo Lagrange vont prochainement être réaménagées. Ces initiatives témoignent de notre engagement à améliorer le cadre de vie de notre commune.

Derrière cette réussite se trouve une équipe (majoritaire) dévouée, travaillant chaque jour pour le bien-être de tous les administrés. Nos efforts sont le fruit d'une collaboration sans faille et d'une volonté commune de faire de notre village un lieu où il fait bon vivre. Merci à toutes nos associations pour leur dévouement à animer notre village.

Nous avons de nombreux projets en cours, chacun conçu pour améliorer encore davantage notre cadre de vie. Chaque projet est une fleur qui éclot, et nous sommes fiers de les voir se concrétiser pas à pas.

Nous avons affronté des obstacles, combattu des scepticismes, c'est cette ténacité et cet esprit d'équipe que je tiens à valoriser aujourd'hui. En tant que maire, je suis fier de ce que nous accomplissons ensemble. Merci à vous pour votre dévouement et votre passion. Continuons à croire en nos rêves et à les réaliser ensemble.

Votre maire
Pierre TONDEUR

Sommaire

Municipalité	02
Commémoration 8 mai 1845	03
Compte rendu conseil municipal	04
Budget	06
Salle des Fêtes. Camion bleu	07
Embellissement du village	08
Concours Agility	10
Les P'tits Ferrières	11
Flap Line Dance	12
Ducasse, brocante	14
Bal des sapeurs pompiers	15
Fête de la Terre	16
Association Terre Art et Traditions	17
Cité de la terre	18
Brassin Grès bleu. Joly Jazz	19
Jardins d'école	20
Médiathèque	21
Programme des festivités	22
Environnement	24
Nuisances	25
Merci aux bénévoles	26
Expression de l'opposition	27
Les plus belles photos	28

LIGNE EDITORIALE

Directeurs de publication

Pierre TONDEUR

Nelly AFCHAIN

COMITE RELECTURE

Claude GAGNEUX

Cécile BUISINE

Séverine MEURANT

Impression: Roué Jeumont
Imprimeur certifié Imprim'Vert

Commémoration du 8 mai 1945



« Il y a 79 ans, à Berlin, la France surmontait «l'étrange défaite» de mai 1940 et l'esprit de collaboration. Le 8 mai 1945, l'Allemagne nazie capitulait, le fracas des armes se taisait en Europe.

Ce jour-là, il faisait chaud sur la France comme dans le cœur des Français lorsqu'ils ont appris la nouvelle : « La guerre est gagnée ! Voici la Victoire ! ». Ces quelques mots, prononcés par la voix du Général de Gaulle, qui depuis le 18 juin 1940 avait poursuivi le combat, ont résonné dans le pays, et bien au-delà.

La délivrance est là. Et, en même temps que les larmes de joie, la douleur fait briller les yeux des Françaises et des Français.

Car la Victoire, si heureuse soit elle, n'efface ni la guerre qui a eu lieu, ni ses ravages et ni ses morts. Des ruines de Rennes et de Saint-Lô, aux plages de Normandie et de Provence, d'Oradour-sur-Glane aux monuments aux morts sur lesquels on gravera bientôt des noms nouveaux : c'est dans un silence de mort que résonnent les premiers cris de la Libération. Dans le silence des murs d'Izieu et de celui de toutes les maisons dont les habitants furent assassinés.

Le 8 mai 1945, dans un élan collectif, chacun pleure les morts et salue ceux qui ont combattu. 79 ans après, réunis devant nos monuments aux morts, nous leur rendons un même hommage. »

**Extrait du message de Mr Sébastien LECORNU,
ministre des Armées
et de Mme Patricia MIRALLES,
secrétaire d'Etat auprès du ministère des Armées**



Réunion du Conseil Municipal

des 11 avril & 16 mai 2024

Liste des délibérations adoptées

Délibération n° 2024/7 – Approbation du compte de gestion 2023

Approbation à la majorité

Délibération n° 2024/8 - Compte administratif 2023

Le conseil municipal a voté à la majorité le compte administratif 2023 qui présente un excédent pour 2023 de 219 647.98 €

Délibération n° 2024/9 - Affectation du résultat

Le conseil approuve à la majorité l'affectation du résultat

R 1068 en investissement : 41 433€

R 002 en fonctionnement: 178 214 €

Délibération n° 2024/10 - Fongibilité des crédits

Le conseil a voté à l'unanimité la fongibilité des crédits à hauteur de 7,5 %

Délibération n° 2024/11 - Admission en non valeur

Le Conseil a approuvé à l'unanimité l'admission en non – valeur pour un montant de 146,90 €

Délibération n° 2024/12 - Budget primitif 2024

Le conseil municipal a voté à la majorité le budget 2024 équilibré comme suit :

	DEPENSES	RECETTE
Section de fonctionnement	879 454	879 454
Section d'investissement	325 024	325 024
Total	1 204 478	1 204 478

Délibération n° 2024/13 - Vote des taux d'imposition 2024

Le Conseil a décidé à la majorité de maintenir les taux d'imposition votés en 2023

Foncier bâti : 40,46 % (dont 19,29 % équivalent au transfert de la part départementale aux communes en 2021 – article 16 de la loi n° 2019-1479 du 28 décembre 2019)

Foncier non bâti : 64,66 %

Taxe d'habitation des résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale : 19,20 %

Ces taux s'appliquent sur la base d'imposition déterminée par les services fiscaux de l'Etat, en fonction du bien immobilier et connaît chaque année, une revalorisation nationale obligatoire fixée par la loi de finances.

Pour 2024, la revalorisation nationale des bases a été fixée à 3,9 %



Délibération n° 2024/14 - Création d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité

Le conseil a voté à l'unanimité la création d'un emploi saisonnier d'adjoint technique à mi-temps pour une durée de 6 mois à compter du 1^{er} mai 2024 pour renforcer l'équipe technique à l'entretien des espaces verts

Délibération n° 2024/15 - Création d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité

Le conseil a voté à l'unanimité la création d'un emploi d'adjoint technique à temps non complet (9 heures hebdomadaire) pour une durée de 12 mois sur une période allant du 1/05/2024 au 15/07/2025

Délibération n° 2024/16 - Fonds de concours voirie - rue d'Obrechies

Le conseil a validé à l'unanimité la programmation par l'Agglomération Maubeuge Val de Sambre des travaux de réfection du chemin d'Obrechies. Le montant de l'investissement a été estimé à 179 400,44 € TTC avec une participation communale à hauteur de 50 %

Délibération n° 2024/17 - Fonds de concours dans le cadre des travaux de voirie suivis en régie – Rehaussement de bordures rue Henri Devorsine

Le conseil a validé à l'unanimité le rehaussement de bordures avec mise en place de bordures de type A2 entre le n° 17 et le n° 21 rue Henri Devorsine, estimé à 2751,06 € TTC et la participation communale à hauteur de 50 %

Délibération n° 2024/18 – Création de servitudes - Vente de l'immeuble communal Impasse Léo Lagrange

Le conseil a approuvé à la majorité la création d'une servitude de passage et de servitudes de réseaux divers dans le cadre de la vente de l'immeuble communal Impasse Léo Lagrange

Délibération n° 2024/19 - Remboursement d'arrhes pour la location de la salle des fêtes

Approbaton à l'unanimité

Délibération n° 2024/20- Acompte de subvention à l'Amicale Football Club

Le conseil a voté à l'unanimité à l'Amicale Football club de Ferrière-la-Petite une avance de subvention de fonctionnement de 2000 €.

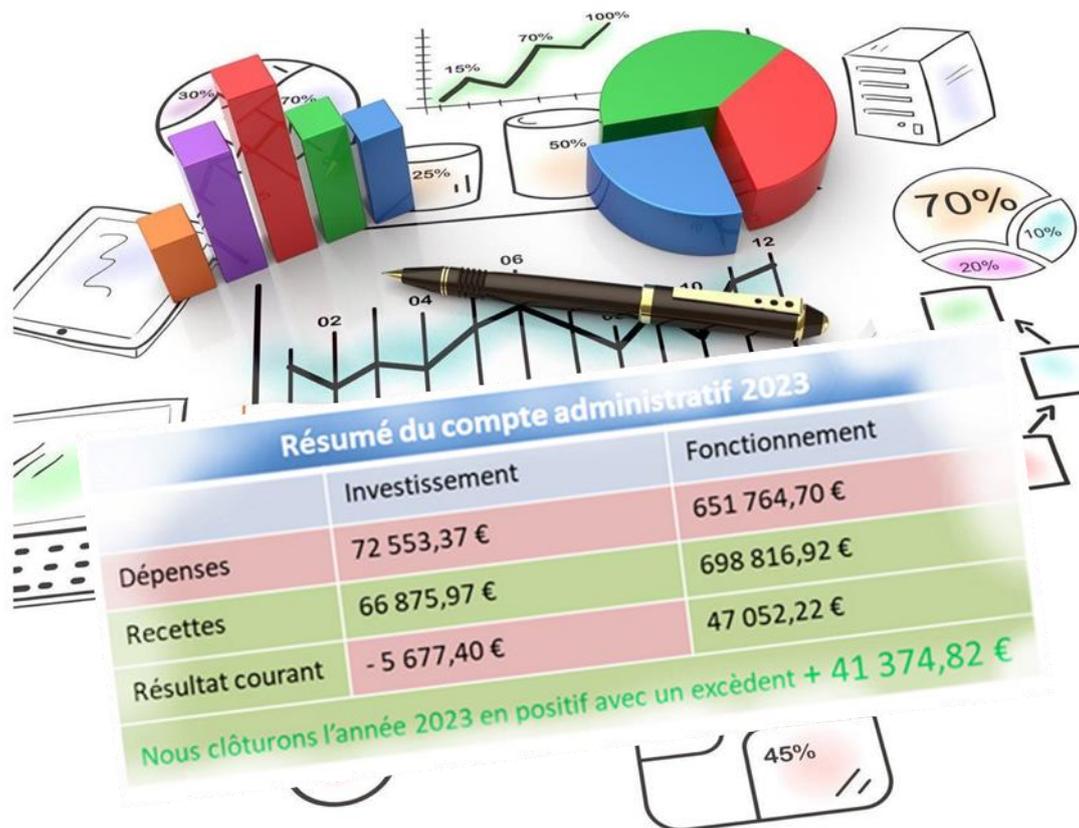
Délibération n° 2024/21 - Adhésion au groupement de commandes relatif à la restauration et à la reliure des actes administratifs et/ou d'état civil

Adhésion à l'unanimité au groupement de commandes du centre de gestion pour la réalisation de reliures administratives cousues de registres, à la fourniture de papier permanent et à la restauration de documents d'archives anciens et/ou de registres anciens.

Prochaine réunion du conseil municipal :
lundi 23 septembre à 18h30 salle d'honneur de la Mairie



Budget 2024



Budget primitif Ferrière la Petite
Année 2024 1 204 478 €

Dépenses de Fonctionnement

879 454 €

Dont le poste personnel 409 400 €

Dépenses d'investissement

325 024 €

Ci-dessous les principales opérations

Hausse du taux d'imposition

0 %

Depuis 2018 aucune augmentation

Les dépenses engagées en 2023, reportées en 2024

- ✓ Frais d'études, isolations école, sécurisation informatique, rénovation électrique de Musée, aménagement de fossés et réseau téléphonique 38 000 €

Les principales dépenses de cette année 2024

- ✓ Achat de mobilier et matériel : 7 500 €
- ✓ Nouvelle aire de jeux pour les enfants et sécurisation du city : 23 000 €
- ✓ Salle polyvalente. Sécurisation de l'école : 148 000 €
- ✓ Achat mutualisé d'un aspirateur à feuille et d'un désherbeuse 5000 €
- ✓ Travaux de voirie 5100 €
- ✓ Provision pour travaux de voirie rue d'Obrechies 30 000 €
- ✓ Remboursé prêt 4600 €



Salle des Fêtes

Notre salle des fêtes a été construite en 1924 sur un sol peu résistant avec des fondations insuffisantes.

Elle est non isolée et présente des désordres importants aggravés par les sécheresses de 2020 et 2022.

Compte tenu de son état de vétusté et sa situation à proximité de la rivière,

la salle ne peut être rénovée et la commune a décidé

la construction d'une nouvelle polyvalente.

Lors d'une réunion publique le 10 décembre 2023,

les grandes lignes du projet ont été présentées :

Construction d'une salle d'environ 350 m² qui pourra accueillir 180 personnes.

La pose d'un système photovoltaïque de 109 m² pour une autoconsommation de l'ensemble des bâtiments communaux et d'une cuve de récupération d'eau de pluie.

L'aménagement des abords immédiats

Le nouveau bâtiment sera implanté hors zone inondable sur le parking devant l'école.

Afin de poursuivre les études nécessaires à la réalisation de ce projet,

la Commune doit désigner un architecte pour assurer la mission de maîtrise d'œuvre.

Une consultation a été lancée. Parmi les 10 réponses reçues, après avis de la commission d'appel d'offres,

le cabinet d'architecture SAKARIBA a été retenu.

Sur le plan financier, la commune s'est fixée un budget de travaux de 1 200 000 € HT ;

elle est dans l'attente de réponses à ses demandes de subvention et prévoit de finaliser

le plan de financement au cours du premier semestre 2025.



Camion Bleu

Le Camion bleu vient à la rencontre des habitants de l'Avesnois pour les orienter et les accompagner dans tous types de démarches administratives du quotidien.

Trois agents du Département sont à disposition pour vous aider et vous accompagner pour toutes les formalités à accomplir.

Les services publics disponibles sont les suivants :

- Pôle Emploi
- Caisse d'Allocations Familiales (CAF)
- Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM)
- Carsat (je prépare ma retraite...)
- Mutualité sociale agricole
- Finances publiques (déclaration d'impôts, faire face à des difficultés financières...)
- ANTS (carte grise, papiers d'identité...)
- Ministère de la Justice (faire face à un litige, je suis victime d'une infraction...)
- Relais autonomie
- Maison Départementale Insertion et Emploi (je suis au RSA et je cherche un emploi ou une formation...)
- La Poste (comment envoyer ou recevoir un colis...)

A Ferrière la Petite
le 29 octobre
Place Charles Tondeur
9h30 à 12h30 et 13h30 à 16h00

Le Camion bleu est accessible aux personnes à mobilité réduite.

Prise de rendez-vous conseillée.

Vous pouvez joindre le Camion bleu par téléphone au [+33 3 59 73 18 20](tel:+33359731820) ou par courriel avesnois.franceservices@lenord.fr



Embellissement du village

Travaux réalisés conjointement par les ouvriers municipaux et des membres de la municipalité.

Ecusson à l'entrée du village



Fleurissement du village



Merci Didier pour ce joli petit pont





Mur
cour
de l'école

Avant



Après



Esplanade André Marchand



Entrée de l'Eglise



Cimetière



Concours Agility

 EDUCATION CANINE
AGILITY FERRIERE
STADE DE FOOT RUE ROBERT
GILBERT
59680 FERRIERE LA PETITE

CONCOURS AGILITY
Le dimanche 12 MAI 2024





BUVETTE ET PETITE
RESTAURATION SUR PLACE



JUGE : MR WEBER LUC

CONTACT : GUILLAUME DUCATEL
06.43.13.50.77
GUI.DUCATEL@GMAIL.COM


CENTRALE
CANINE



L'association Les P'tits Ferriérois

très présente pour le plus grand plaisir des enfants du village



Les P'tits Ferriérois

Ateliers créatifs
 Samedi 27 Avril de 14h à 17h
 Salle paroissiale de Ferrière-la-Petite.

Tu as entre 3 et 9 ans viens participer aux ateliers créatifs avec nous !

Accompagnant obligatoire
 Participation de 3€
 Goûter offert

Ateliers Créatifs
Goûter

Les P'tits Ferriérois

1er mai 2024

Vente de muguet Place Générale de
 Gaule de 8h à 12h
 2 brins 1 rose 3,50€
 Les 3 pour 10€



Repas de carnaval
 Ateliers créatifs
 Soirée Laser Game
 Vente de muguet
 Initiation aux gestes de 1er secours
 Kermesse



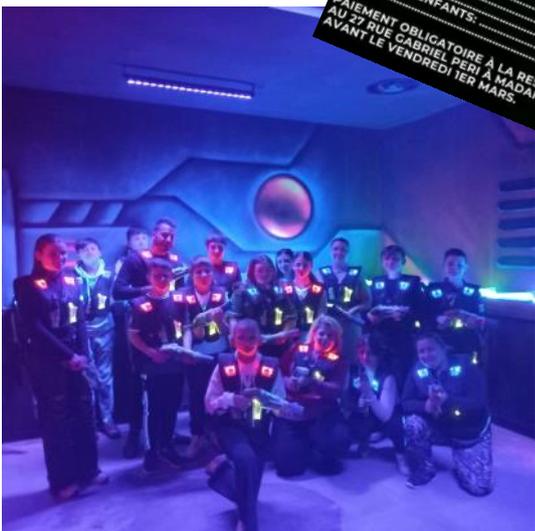
LUNDI 04 MARS
SOIREE SPECIALE
ADOS 10-14 ANS

LASER GAME

DÉPART A 20h de FERRIERE-LA-PETITE

NOM: _____ PLACES LIMITEES
 PRENOM: _____
 AGE: _____
 NOMBRE D'ENFANTS: _____ TARIF: 5€/ENFANT (REPAS COMPRIS)
 TOTAL: _____ SEUROS / ENFANT

PAIEMENT OBLIGATOIRE A LA RESERVATION.
 AU 27 RUE GABRIEL PERI A MADAME DUPUIS.
 AVANT LE VENDREDI 1ER MARS.



Flap Line Dance

Dimanche 14 avril 2024
à Ferrière la Petite



Fédération
Française de
Cardiologie

UN CŒUR QUI VA,
LA VIE QUI BAT

LES
PARCOURS
DU
Cœur
Hauts-de-France



91 marcheurs :

26 hommes et 65 femmes de 13 à 77 ans
dont 23 habitants du village
+ les moins de 12 ans et nos amis à 4 pattes
2 parcours 6 et 12 kms



C'est 260 € reversés
à la Fédération Française
de Cardiologie





Déjà 10 ans : Joyeux anniversaire

Flap Line Dance a fêté son dixième anniversaire.

Un grand merci à Danièle DUTILLEUL
pour toutes ces années à faire vivre cette association
et bienvenue à Mathilde DUJACQUIER,
nouvelle présidente.

Nous lui souhaitons de continuer sur cette belle lancée.

N'hésitez pas à rejoindre ce joyeux groupe!



Cups personnalisés
tournés à la Poterie



**Reprise des cours
de Danse en Ligne**

Venez nous rejoindre tous les mercredis à 18h dans
une ambiance conviviale pour danser sur des musiques
latines, pop, country et danses de salon.

Quand : reprise le mercredi 11 septembre à 18h.

Où : Salle des fêtes de Ferrière-La-Petite
(Entrée près des cuisines)

Prix : 1^{er} cours gratuit
Ensuite 4€/cours + licence à la Fédération Française de Danse
20€/an

Infos : via la page Facebook « Flap Line Dance »



Nos forains toujours fidèles à notre ducasse de Ferrière la Petite



La ducasse, la brocante... et les frites moules!



Un grand merci
aux bénévoles,
toujours au rendez-vous!



Super soirée , samedi soir très réussie avec le groupe « Bouc et Miss Hair »





Concert du groupe régional « Katraz »



Soirée dansante animée par « Festisound événementiel »



Spectacle de feu par la troupe « Equestri'arts ML »



En clôture : Feu d'artifice offert par « la Municipalité »





Ferrière la Petite
Cité de la terre

7ème "FÊTE DE LA TERRE"
10 et 11 août 2024

Le 10 en soirée Marché des artisans de la bouche
Le 11 en journée Marché des artisans d'art

Très belle fête sous un soleil de plomb
48 exposants et nombreuses animations



Visite du Musée



Restauration : jambon grillé



Cuisson de pains au feu de bois



Concert du samedi avec « CaP Music »



Exposants d'Art Esplanade André Marchand



Concert du dimanche avec « Acoustic Friends »

Musée de la Cour des Potiers : Faïence et Grès salé de Ferrière la Petite
Oyé! Oyé! Voici le nouveau site internet du Musée « La Cour des Potiers »
Venez le découvrir!. Un grand merci à JA pour le travail réalisé.
Découvrez également le reportage complet de cette fête avec photos et vidéo.

L'association Terre Art et Traditions

participe à ces manifestations



JOURNÉES
EUROPÉENNES DES
MÉTIER D'ART



Démonstration
de tournage
avec Anaïs



De jolies créations voient le jour



Cadeaux personnalisés



Initiation & cuisson Raku
avec Gwendoline et Pierre



- Saveurs et Tourisme en Avesnois à Aulnoye-Aymeries
- Journées Européennes des Métiers d'Art et Rares au Louvre Lens
- 13ème Biennale Internationale de la Céramique à Steenwerck
- ZZZe Peinture et Musique à Felleries
- 53ème Fête de la Poterie à Bouffioulx (Belgique)





Qui sommes nous?

L'association Terre Art et Traditions mène depuis de nombreuses années une triple activité liée à la Poterie :

- La conservation et l'exposition de poteries et céramiques au sein du musée de la Poterie reprenant l'histoire et l'évolution des œuvres et des techniques
- Animation d'ateliers de modelage, de tournage et de cuissons (émaillage, raku, gré salé ...)
- Organisation d'événementiels liés à la poterie, la culture et l'histoire (journée du patrimoine, nuit des musées, fête de la Terre, conférences et démonstrations de tournage, d'émaillage ou de cuissons ...)

L'association accueille dans ses locaux différents types d'ateliers en fonction des publics :

- Ateliers Enfants de 6 à 12 ans
- Ateliers Adolescents de 13 à 18 ans
- Atelier Adultes de modelage et de tournage
- Ateliers adaptés (public de personnes en situation de handicap, personnes âgées dépendantes, insertion...)

Plusieurs établissements scolaires, de loisirs ou spécialisés fréquentent ces ateliers ponctuellement ou régulièrement. Cependant leurs déplacements vers les locaux de l'association ont été suspendus en 2020 et 2021 du fait de l'épidémie de la Covid et des mesures de confinement qui ont suivi.

Une nouvelle organisation devait alors être trouvée à ce problème afin de ne pas suspendre les activités pédagogiques et ludiques à un moment plutôt dépressif. La réponse consista alors à déplacer les ateliers de modelage et de tournage et de les faire fonctionner directement dans les établissements munis des conditions d'accueil, d'hygiène et de sécurité qui leurs correspondaient le mieux. L'association s'est adaptée provisoirement à cette demande. Un véhicule a été acheté. Le matériel des ateliers était ensuite embarqué avec de la terre et un tour de tournage. Les potiers devenaient mobiles.

Ces ateliers « déplacés » réunissent entre 2020 et 2022 plus de 10 sorties pour des groupes de 12 à 40 participants qui apprennent les propriétés physiques de la terre et leurs utilisations dans la réalisation de poterie. L'organisation est adaptée : les participants manipulent et explorent la matière. Ils expriment leur créativité autour de différentes techniques par la réalisation d'objets personnels. A l'issue de l'atelier, les réalisations sont ramenées à la cour des Potiers pour y être séchées, cuites une première fois, émaillées puis cuites en émaillage. Elles retournent alors à l'établissement qui transmet aux participants leurs propres réalisations.

Cette formule d'atelier provisoire a permis d'explorer de nouvelles pratiques pédagogiques bénéficiant de plusieurs avantages : facilité d'accès pour les usagers des établissements et moindre coût en termes de transport et d'encadrement, avec, en outre, une plus grande conformité aux conditions de sécurité et d'hygiène pour les publics concernés.

Nous trouvons parmi ces structures des IME, ITEP, IEM, EHPAD, établissements scolaires, ULIS, centres sociaux, maisons de Quartiers, ...

Extrait de Agglo Mag' n°50 du mois d'Avril : « Retour sur le Salon des Saveurs et du Tourisme en Avesnois 2024 »

Gwendoline omniprésente,
à moins que ce soit le tour de poterie.
Comme quoi les démonstrations
de tournage attirent aussi bien
les visiteurs que les journalistes.

Retour sur le Salon des Saveurs et du Tourisme en Avesnois 2024

Du 22 au 24 mars derniers, ce ne sont pas moins de 11 000 personnes qui ont fait le déplacement pour participer au Rendez-vous des Saveurs et du Tourisme en Avesnois qui se tenait, comme chaque année, à Aulnoye-Aymeries. Avec ses 140 stands, le salon met en avant le territoire Sambre-Avesnois, ses producteurs et ses acteurs touristiques. C'est le rendez-vous des gourmands et de ceux qui sont en recherche de nouvelles activités !



Brassin Grès Bleu



Brasserie d'Erquelinnes
Alain Brootcoorens



La grès bleu est très appréciée des consommateurs.
Le comité des fêtes a relancé un nouveau brassin, pour satisfaire la demande.



Joly Jazz

Organisé par Bougez Rock le 6 juillet
dans le jardin du Musée de la Poterie



Entrée du public



Concert « Paname Rétro »



Concert « Atcharav »



Jardins d'école et développement durable



Dans le cadre de la campagne 2024
« Jardins d'école et développement durable »
L'école maternelle des Longs Prés de Louvroil
a fait appel au Musée Poterie de Ferrière la Petite
pour développer le thème « Je modèle la Terre »



Poterie :
confection de bols en
tournage



Félicitations !

Dans le cadre de
« La cité Educative »
d'Hautmont, Louvroil, Neuf-Mesnil,
l'école vient de remporter le 1er prix
Elle est sélectionnée
pour le prochain
concours d'octobre au niveau
départemental.



Les animatrices de la poterie Pauline et Anaïs se sont déplacées à
l'école pour modeler la terre avec les enfants.
Ce magnifique Totem est un des éléments
fabriqués avec les enfants de maternelle.

D'autres projets avec les écoles maternelles et primaires sont en cours
avec la « Cité Educative » de Maubeuge, Jeumont et Hautmont et la Poterie de Ferrière la Petite



La médiathèque propose des ateliers tout au long de l'année, n'hésitez pas, allez rejoindre Valérie.

Exposition Matrimoine

Exposition
Matrimoine, l'héritage culturel légué par les femmes à notre société.
du mercredi 15 mai au samedi 25 mai



notre matrimoine

À travers des biographies, des contextes historiques, des chiffres, des citations, découvrez 30 portraits de femmes qui ont écrit l'histoire humaine : artistes, scientifiques, sportives... ces femmes sont notre matrimoine, l'héritage des femmes.

Dans la vie, rien n'est à craindre, tout est à comprendre.
Marie Curie (1867-1934)

A travers des biographies, des contextes historiques, des chiffres, des citations, découvrez 30 portraits de femmes qui ont écrit l'histoire humaine : artistes, scientifiques, sportives... ces femmes sont notre matrimoine, l'héritage des femmes.

30 portraits de femmes
qui ont écrit l'histoire

Atelier contes



Une exposition interactive qui permet de raconter des histoires aux enfants.
Les enfants peuvent manipuler tous les modules.
On y retrouve des histoires classiques, mais aussi des références aux livres jeunesse.
Le but est de « rentrer » dans les histoires.



5 livres pendant 4 semaines, le prêt des livres et des DVD est gratuit.

Horaires

Le mercredi de 14h00 à 16h00
Le vendredi de 16h30 à 19h00
Le samedi de 10h00 à 12h00.
Tél. : 03.27.63.09.96

Cinéma

Vous pouvez acheter des places de cinéma à 6 € au lieu de 10.20 € pour le cinéma Ociné de Maubeuge.

Témoignage du cœur



Votre mère, grand-mère,
une tante,
vous ont inspiré dans votre vie.
Venez partager votre témoignage
ou une citation.
Une pensée pour elle...

Autoportrait

Venez réaliser un autoportrait à la manière de Frida Kahlo



Magdalena Carmen Frida Kahlo y Calderón (6 juillet 1907 - 13 juillet 1954) était une peintre mexicaine connue pour ses nombreux portraits, autoportraits et œuvres inspirées de la nature et des artefacts du Mexique.

Les mercredis et samedis du 15 mai au 12 juin.
Le vernissage aura lieu le vendredi 28 juin à 18h00

Réaliser un autoportrait
à la manière
de Frida Kahlo



Atelier Cyanotype



Herbier poétique

Inspiré du travail de la poétesse botanique Gabrielle de Lassus Saint-Géniès et de son recueil Hortus et guidé par Francine Copy animatrice nature.

Atelier cyanotypes

Samedi 25 mai
À 9h30

Inscription obligatoire à la médiathèque

Procédé photographique réalisé avec un mélange qui réagit à la lumière et fait apparaître les zones exposées en bleu de Prusse





Programme des festivités

Septembre 2024

Fête du Patrimoine 📎	Organisée par le Musée La Cour des Potiers	Dimanche 22 septembre
Ducasse	Le 29/09/2024 Le Rallye Charlemagne passe à Ferrière-la-Petite (2 départs)	Samedi 28 septembre Dimanche 29 septembre

Octobre 2024

Repas dansant 📎	Organisée par l'association intercommunale de Jumelage Rousies, Ferrière la Grande et Ferrière la Petite	Samedi 19 octobre Salle des Fêtes de Rousies
Halloween	Organisé par les P'tits Ferriérois	Samedi 26 octobre

Novembre 2024

Bourse aux jouets	Organisé par les P'tits Ferriérois	Dimanche 10 novembre
Fête du Beaujolais Nouveau	Organisée par le Musée La Cour des Potiers	Vendredi 22 novembre

Décembre 2024

Marchés de Noël Aix la Chapelle et Monschau 📎	Voyage organisé par Le Comité des Fêtes sur inscription avant le 15 octobre	Dimanche 1 décembre
Loto	Organisé par l'Amicale des Sapeurs pompiers	Samedi 7 décembre
Concert de harpe 📎	Organisé par « Harpe en Avesnois » en partenariat avec la municipalité	Mardi 17 décembre 9h30 Eglise de Ferrière la Petite
Fête de Noël	Organisé par les P'tits Ferriérois et l'école	Vendredi 20 décembre

**Commerçants, artisans, agriculteurs, associations...
Faites nous part des manifestations à venir
que vous organisez.**



JOURNÉE DU PATRIMOINE

MUSÉE DE LA COUR DES POTIERS FERRIÈRE LA PETITE

DIMANCHE 22 SEPTEMBRE DE 10H À 17H



VISITE DU MUSÉE ET DU FOUR BOUTEILLE

CUISSON RAHU

DÉMONSTRATION DE TOURNAGE

ATELIER DE MODELAGE



Musée de la Cour des Potiers
Faïence et Grès salé de Ferrière la Petite

Téléphone : <https://www.la-cour-des-potiers.fr>

Association Intercommunale de Jumelage Rousies-Ferrière la Grande-Ferrière la Petite Hadleigh

vous propose pour fêter la rentrée à la Salle des Fêtes de Rousies le samedi 19 octobre un REPAS DANSANT dès 19 heures

REPAS ASSURÉ PAR

Dominielle Traiteur *Boulangerie Coltery*

SOIRÉE ANIMÉE PAR **ANTOINE FUTURA**

BULLETTIN D'INSCRIPTION / RÉGLEMENT À L'INSCRIPTION
TARIFS HORS BOISSON : 25 EUROS ADULTE / 15 EUROS ENFANT JUSQU'À 10 ANS

NOM : Prénom :
Adresse : n° Tél :
Mail :
Nombre de repas adulte(s) X 25€ € enfant(s) !
Réservation aux 06.70.29.01.96 (Claudette) 06.67.94.98.58 (Christin)

DATE LIMITE D'INSCRIPTION LE 12 OCTOBRE
chèques à libeller au nom de : Jumelage Intercommu.



MARDI 17 DÉCEMBRE 2024 • 19H30
EGLISE DE FERRIÈRE-LA-PETITE 59680
EN PARTENARIAT AVEC LA VILLE DE FERRIÈRE-LA-PETITE

Silent Night CONCERT DE NOËL

ARIANNA SAVALL, soprano, lyre et harpe médiévale
PETTER UDLAND JOHANSEN, ténor, hardingele, mandoline
IAN HARRISON, Bâtes, cornemuse, cornet
DAVID MAYORAL, percussions, cloches
MIQUEL ANGEL CORDERO, contrebasse, vièle basse



À l'occasion des 15 ans de son ensemble, Arianna Savall, soprano à la carrière internationale, posera ses bagages au festival Harpe en Avesnois pour un concert de Noël. Les artistes nous invitent à un voyage sonore dans le monde magique et séculaire de la musique hivernale, de l'aventure et du spirituel. Chaque pays possède ses traditions de Noël et ses chansons de Noël. Noël de leurs pays d'origine : Norvège, Angleterre, Allemagne, Pologne, Espagne et Catalogne, et bien sûr la France. Le public sera invité à chanter avec les artistes car, comme le dit si bien Arianna Savall : « Le chant est l'une des meilleures manières de rassembler les gens. Il est extrêmement spirituel. Il n'est pas palpable, mais nous le ressentons ».

Entrée 10 €
Gratuit pour les enfants du village



Il reste quelques places !

Marchés de Noël
AIX LA CHAPPELLE ET MONSCHAU

40 € POUR LES HABITANTS DE FERRIÈRE LA PETITE
45€ POUR LES EXTÉRIEURS

Le 1er décembre 2024
Départ de Ferrière la Petite à 7h
Retour à Ferrière la Petite à 22h30



Réservation au 06 46 80
Ou par mail à comitedesfetes@ville-ferrierelapetite.fr

Le comité des fêtes se réserve le droit d'annuler les réservations insuffisantes.

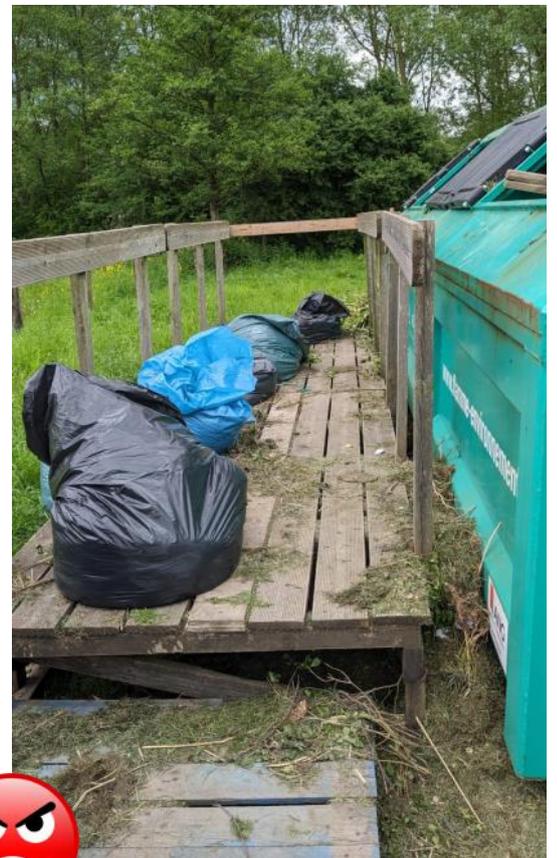
COMITÉ DES FÊTES DE FERRIÈRE LA PETITE

Découvrez toutes les animations et événements festifs à venir sur le site Internet de Ferrière la Petite <https://www.ville-ferrierelapetite.fr/agenda/> les publications sur l'application smartphone: PanneauPocket Des mises à jour sont faites régulièrement.



Environnement

Benne à déchets verts



Colonne à verre et nature se marient à Garenne



Petit rappel : les déchets verts se déposent dans la benne uniquement !!!

Ordures



Dépôts sauvages
d'ordures.
Canettes jetées
le long des rues.



Que risquez-vous en cas de dépôt sauvage ou de décharge illégale?
Les dépôts sauvages et les décharges illégales sont punis par la loi.
En fonction de la gravité des faits (nature, quantité, contexte),
les sanctions peuvent aller jusqu'à 75 000 € d'amende ou de la prison.



Nuisances

Installer un poulailler dans son jardin



Un élevage de 50 poules devient un élevage commercial et demande d'autres normes à respecter.

Si vous construisez un poulailler de plus de 5 m² vous devez faire une demande de travaux en mairie.

Il est recommandé de réserver 1m² par poule.

Elever des poules comporte de nombreux avantages pour vous, mais il peut en être autrement pour vos voisins.

C'est pour cela qu'il faut veiller à installer votre poulailler dans un endroit isolé, loin des maisons voisines.

Ne négligez pas le nettoyage de votre enclos: en plus de garder vos poules en bonne santé et d'éviter les parasites, cela évitera de recevoir des plaintes de vos voisins concernant les mauvaises odeurs.

Sachez également que si vous laissez vos poules se promener dans les jardins de vos voisins, c'est vous qui êtes responsables des éventuels dégâts qu'elles peuvent causer. C'est votre assurance responsabilité civile qui sera alors engagée.

Rappel de l'arrêté du 4 juin 2002 (André Marchand)

Les travaux de bricolage ou de jardinage par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, etc... ne peuvent être effectuées que :

- du lundi au vendredi de 8 à 12h et de 14 à 20h30
- les samedis de 9 à 12h et de 14 à 19h
- les dimanches et jours fériés de 9 à 12h

Sonores



Chiens



Rappel de l'arrêté du 23 septembre 2023 (Thomas Piette)

Tout propriétaire de chien doit tenir son animal en laisse sur les voies, parcs et jardins publics, à l'intérieur de l'agglomération.

Tout chien errant, trouvé sur la voie publique, pourra être conduit, sans délai, à la fourrière. Les déjections canines sont autorisées dans les caniveaux. En dehors des caniveaux, les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces de jeux publics pour enfants, les parcs et jardins et ce par mesure d'hygiène publique. Il est demandé aux propriétaires d'animaux de veiller scrupuleusement au respect de cette réglementation.

Pourquoi ce rappel :

Beaucoup de personnes viennent se plaindre en mairie des chiens en divagations soit par rapport aux déjections ou par rapport aux agressions de chien: quand un propriétaire promène son propre chien en laisse et se fait agresser par un chien non tenu en laisse ou en divagation.

Les nuisances sonores causées par l'aboiement d'un chien peuvent être réprimées légalement lorsqu'elles perturbent la tranquillité du voisinage

**Si vous êtes victimes de ces nuisances, essayez de vous entendre à l'amiable avec leurs auteurs.
A défaut signalez les à votre bailleur si vous êtes locataire
ou alertez la gendarmerie de Solre le Château : 03 27 61 61 22**



Merci aux Bénévoles



Un grand merci à tous les bénévoles qui s'impliquent au sein de la commune, des associations pour faire vivre le village : entretien, embellissement, entraide animations, événements festifs.



ENTRAIDE



Venez nous rejoindre et partager des moments conviviaux dans la bonne humeur pour le bien être de tous.



Espace d'expression réservé à chaque opposition

Brigitte BULTIEAUX

LISTE « FERRIERE LA PETITE AVEC VOUS »

2024 sera marqué par les inondations de janvier et février occasionnant des glissements de boue et de cailloux route de Quiévelon. La route d'Obrechies subissant les mêmes avatars, la municipalité a pris contact avec les services de l'Agglo, les deux dossiers sont à l'étude.

Notre cimetière a retrouvé un plus bel aspect grâce à un déversement de cailloux dans les allées ; bonne initiative malheureusement non réfléchi.

Le plan de circulation continue sans concertation de la population. Vous avez été nombreux à le critiquer. Il s'agit là d'un essai susceptible d'être revu. Vous pouvez donner votre avis en mairie.

Bonnes vacances à tous.

Article bulletin municipal juin 2024

Liste ensemble écrivons Ferrière-la-Petite 2026

Lors du conseil municipal du 11 avril dernier, Monsieur le Maire a soumis au vote le projet de budget primitif 2024. Comme les deux années précédentes, nous avons voté CONTRE.

Nous avons encore proposé à la majorité municipale de baisser les taux d'imposition. Pourquoi avons-nous refait cette proposition ? Cette année, la variation à la hausse du coefficient induit une nouvelle fois une augmentation de 3,9% de la base de calcul de la taxe foncière.

Face à l'inflation qui perdure depuis maintenant 3 ans, il était impératif de procéder à une baisse des taux afin de compenser cette hausse. Cette proposition était réalisable, comme les années précédentes, en procédant à des économies.

Renaud MAESEN



Les plus belles photos de notre village



Si vous possédez de jolies photos de Ferrière La Petite et si vous souhaitez qu'elles figurent sur ce bulletin municipal, avec votre nom ou votre prénom (facultatif) envoyez-les sur mon mail : nelly.afchain@ville-ferrierelapetite.fr



Les photos doivent être prises par vos soins et être libres de droits

